

Interventions Générales et Travaux BT Hors tension

BR B1 B2 B1V B2V BC H1 H1V H2 H2V HC

Recyclage

DURÉE :

Basse Tension : 1,5 jours (10 h30)
+ Haute Tension : 0.5 jour (3h30)

PARTICIPANTS :

10 personnes (maximum)

PUBLIC CONCERNÉ :

Chargés de travaux et/ou d'intervention générale.
Personnel électricien effectuant des travaux d'entretien, de dépannage, des vérifications et des mesurages d'ordre électrique.

PRÉ-REQUIS :

Formation initiale travaux d'ordre électrique de même nature.
(Recyclage sur les habilitations déjà validées)

MÉTHODES ET MOYENS :

A travers de nombreux supports pédagogiques (vidéos, documents...), notre formateur, technicien expérimenté dans le domaine électrique et la formation pour adultes, amène les stagiaires, sous forme d'exercices pratiques et/ou théoriques, à trouver des solutions face à des situations variées, avec mises en situation basées sur des cas concrets.

MOYENS ET SUIVI :

Le formateur et les stagiaires signent une feuille d'émargement par demi-journée.

VALIDATION DES ACQUIS :

Les acquis sont évalués sous forme de QCM
En cas de réussite au QCM, une attestation de formation est remise à l'employeur afin qu'il puisse délivrer l'habilitation au salarié.
La norme NF C 18-510 recommande un recyclage tous les 3 ans.

LIEU DE LA FORMATION :

Au sein des agences FOSEC

ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉ :

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès de l'agence concernant l'accès à la formation visée.

TARIF :

Nous consulter

RAPPEL DE L'OBLIGATION RÉGLEMENTAIRE :

Article 4544-10 du Code du Travail: « Avant de délivrer l'habilitation, l'employeur s'assure que le travailleur a reçu la formation théorique et pratique qui lui confère la connaissance des risques liés à l'électricité et des mesures à prendre pour intervenir en sécurité lors de l'exécution des opérations qui lui sont confiées ».
L'arrêté du 26/04/2012 définit les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ainsi que les modalités recommandées pour leur exécution

OBJECTIFS :

- Connaître la réglementation électrique et les risques présentés par les installations et équipements, conformément à la norme NF C 18-510.
- Mettre en application les connaissances acquises, lors d'interventions d'entretien et de dépannage d'ordre électrique et/ou des travaux sur des installations ou équipements électriques, en basse tension.

PROGRAMME :

- INTRODUCTION - GENERALITES
- RETOUR D'EXPERIENCE - Retour d'expérience : analyse commentée de situations/exemples rencontrés
Analyse des accidents et presque accidents: processus et conséquences avérées potentielles;
Pratiques professionnelles : analyse de risques et mesures de prévention;
Effets du courant électrique sur le corps humain: électrisation, électrocution, brûlure;
Habilitation: principe, symboles, limites de formalisation.
- MODULE BE MESURAGE-BE VERIFICATION-BR-BC-B1(V)-B2(V)-B2V ESSAI-BE ESSAI-HE ESSAI-H1(V)-H2(V)-H2V ESSAI-HC-HE MESURAGE-HE VERIFICATION: RAPPELS
Acteurs concernés par les travaux ;
Noms et limites des différents domaines de tension;
Zones d'environnements et leurs limites;
Principes généraux de la prévention à appliquer au cours d'une opération d'ordre électrique;
Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux opérations;
Opérations de consignation et documents associés
Documents applicables dans le cadre des opérations;
Mesures de prévention à observer lors d'une opération;
Principes d'induction et de couplage capacitif et risques associés;
Conduite à tenir en cas d'accident corporel
Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.
- MISE EN SITUATION PRATIQUE
Application pratique des connaissances acquises
- CONTRÔLE DES ACQUIS
- CONCLUSION